

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Michel Richard, Claude Gibaud, Brigitte Pironin, Loïc Lacôte, Alexis Auclair, Michel Collonge, Tina Hörmann, Yves Stella, Nicolas Polloce, Isabelle Lafond, Anne Vermorel, Claire-Anne Labrosse, Hélène Marchand, Sophie Langlet.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Tina Hörmann

**Mme Hélène Marchand, doyenne du Conseil**

- Fait l'appel des conseillers municipaux, les déclare installés dans leurs fonctions.
- Désigne Mme Tina Hörmann comme secrétaire de séance.

**Puis, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Hélène Marchand,**

- Désigne M. Nicolas Polloce et Sophie Langlet comme assesseurs.
- Procède à l'élection du Maire. Ce vote se fait à bulletins secrets. (Pour les deux premiers tours, la majorité absolue est requise pour être élu, puis, au troisième tour, la majorité relative suffit).  
Au premier tour,

Nombre de votants :	15	
Nombre de bulletins nuls ou blancs :	0	
Nombre d'exprimés :	15	
Seuil de majorité absolue :	8	
Suffrages obtenus :	15	Jean-Charles Butaud

Monsieur Jean-Charles Butaud est élu Maire avec 15 voix.

- Mme Hélène Marchand confère la présidence de la séance au nouveau Maire, Monsieur Jean-Charles Butaud.

**Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Charles Butaud, le Maire,**

- Décide d'élire 3 adjoints et procède à leur élection. Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste est alternativement composée d'un membre de chaque sexe.
- La liste déposée est la suivante :
  - 1<sup>er</sup> Adjoint            Michel Richard
  - 2<sup>ème</sup> Adjoint        Brigitte Pironin
  - 3<sup>ème</sup> Adjoint        Claude Gibaud

Procède à l'élection de la liste d'adjoints :

Au premier tour.

Nombre de votants :	15
Nombre de bulletins nuls ou blancs :	1
Nombre d'exprimés :	14
Seuil de majorité absolue :	8
Suffrages obtenus :	14

La liste d'adjoints est élue au 1<sup>er</sup> tour.

➤ Etablit l'ordre définitif du tableau :

<u>Fonction</u>	<u>Civilité</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
Maire	Monsieur	BUTAUD	Jean-Charles
1 <sup>er</sup> Adjoint	Monsieur	RICHARD	Michel
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Madame	PIRONIN	Brigitte
3 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	GIBAUD	Claude
Conseillère Municipale	Madame	MARCHAND	Hélène
Conseiller Municipal	Monsieur	COLLONGE	Michel
Conseiller Municipal	Monsieur	STELLA	Yves
Conseillère Municipale	Madame	LAFOND	Isabelle
Conseiller Municipal	Monsieur	POLLOCE	Nicolas
Conseillère Municipale	Madame	LABROSSE	Claire-Anne
Conseiller Municipal	Monsieur	LACOTE	Loïc
Conseillère Municipale	Madame	HORMANN	Tina
Conseillère Municipale	Madame	VERMOREL	Anne
Conseiller Municipal	Monsieur	AUCLAIR	Alexis
Conseillère Municipale	Madame	LANGLET	Sophie

➤ Désigne Monsieur Jean-Charles Butaud comme délégué communautaire et Monsieur Michel Richard comme suppléant.

- Etablit la liste des différentes commissions communales et des délégations :

**COMMISSIONS :**

**Commission communale des impôts directs :**

- Claude GIBAUD
- Alexis AUCLAIR
- Yves STELLA
- Nicolas POLLOCE
- Michel RICHARD
- Brigitte PIRONIN

**Commission communale d'appel d'offres :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD,
- Nicolas POLLOCE,
- Sophie LANGLET,
- Isabelle LAFOND,
- Michel COLLONGE

**Commission du budget et des finances :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD
- Brigitte PIRONIN
- Sophie LANGLET
- Michel RICHARD

**Commission de l'eau et de l'assainissement :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD
- Brigitte PIRONIN

**Commission de l'économie et des travaux :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD (Responsable)
- Michel COLLONGE
- Isabelle LAFOND
- Claire-Anne LABROSSE
- Sophie LANGLET
- Anne VERMOREL
- Nicolas POLLOCE

**Commission de la voirie :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD (Responsable)
- Brigitte PIRONIN
- Loïc LACOTE
- Alexis AUCLAIR

**Commission de l'environnement :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Brigitte PIRONIN
- Yves STELLA
- Claire-Anne LABROSSE
- Tina HORMANN
- Hélène MARCHAND

**Commission de l'enfance jeunesse :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Brigitte PIRONIN (Responsable)
- Isabelle LAFOND
- Anne VERMOREL
- Hélène MARCHAND
- Nicolas POLLOCE

**Commission de la culture, des loisirs et des sports :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Hélène MARCHAND
- Yves STELLA
- Tina HORMANN
- Claire-Anne LABROSSE
- Anne VERMOREL
- Isabelle LAFOND

**Commission de l'urbanisme :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD (Responsable)
- Brigitte PIRONIN
- Michel RICHARD
- Loïc LACOTE
- Alexis AUCLAIR

**Commission de la communication :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Brigitte PIRONIN
- Hélène MARCHAND
- Tina HORMANN
- Claire-Anne LABROSSE
- Isabelle LAFOND
- Loïc LACOTE (Site Internet)

**Commission Bois et Forêt :**

- Jean-Charles BUTAUD
- Claude GIBAUD (responsable)
- Yves STELLA
- Loïc LACOTE

### Commission Fêtes et cérémonie :

- Jean-Charles Butaud
- Alexis AUCLAIR
- Nicolas POLLOCE
- Michel COLLONGE
- Yves STELLA

### DELEGATIONS :

#### Membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- Jean-Charles BUTAUD
- Michel RICHARD
- Philippe DUSSEL
- Isabelle LAFOND
- Loïc LACOTE
- Michel COLLONGE
- Claire-Anne LABROSSE
- Hélène MARCHAND
- Brigitte PIRONIN
- Anne VERMOREL
- Nathalie VIALON
- Odile DANIERE

### Référent Déontologue :

- Michel RICHARD
- Fixe les indemnités de fonctions du Maire rappelant que pour les communes de moins de 1 000 habitants, l'indemnité est totale pour le Maire (sauf décision expresse réduisant le taux) :
  - 44.30% de l'indice 1027 pour le MaireA l'unanimité, le Conseil Municipal décide de réduire ces indemnités à un taux de 39.37% pour le Maire.
- Fixe les indemnités de fonctions des Adjoints rappelant que pour les communes de moins de 1 000 habitants, l'indemnité maximum est de :
  - 11.77% de l'indice 1027 pour les Adjoints.A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de réduire ces indemnités à un taux de 8.44% pour les 3 adjoints.
- Est informé que le Maire délèguera sa signature en cas d'absence ou d'empêchement à Monsieur Michel RICHARD (en 1<sup>er</sup> lieu) et Monsieur Claude GIBAUD (en 2<sup>ème</sup> lieu). Madame Brigitte PRINON pour les actes d'Etat Civil.
- Demande que le conseil municipal donne délégation de compétences au maire.  
A l'unanimité, le conseil accepte cette délégation de compétences ainsi que la délégation de signature des devis n'excédant pas 4000 € HT.
- Est informé du projet de déclassement d'un chemin rural. Une administrée souhaite acheter le chemin. L'enquête publique sera ouverte du 07 avril au 22 avril 2026. Il est demandé au conseil de fixer un prix de vente. Monsieur le Maire propose 1€/m<sup>2</sup>. A l'unanimité, le Conseil accepte
- Fixe les réunions de conseil le mardi à 19h30.
- Fixe le prochain conseil le 21 avril à 19h30.

Séance levée à 21h00.

## LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers : 15

- Présents: 15

- Absents : 0

2026D-12	PV Election Maire et Adjoint	
2026D-13	Fixation du nombre d'adjoints	<b>ACCEPTE A L'UNANIMITE</b>
2026D-14	Fixation des indemnités du Maire	<b>ACCEPTE A L'UNANIMITE</b>
2026D-15	Fixation des indemnités des Adjoint	<b>ACCEPTE A L'UNANIMITE</b>
2026D-16	Délégation de compétences du Conseil au Maire	<b>ACCEPTE A L'UNANIMITE</b>
2026D-17	Délibération du prix de vente d'un chemin communal	<b>ACCEPTE A L'UNANIMITE</b>



